

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique d'un bâtiment vacant en vue de l'implantation d'une agence d'assurances
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : SCI LES TROIS A</p> <p><u>Statut juridique</u> : Société Civile Immobilière dont le capital est détenu majoritairement par le gérant du cabinet d'assurance JEAN MARC BOURY, Petite Entreprise au sens communautaire, inscrite au RCS, statut privé</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> : 0 salarié, pas de CA, Société immatriculée le 01/12/2025</p> <p><u>Représentant légal</u> : BOURY Jean-Marc et Laure Allègre Noirbuisson, gérants</p> <p><u>Adresse du siège social</u> : 3 RUE Jules Ferry 43100 Brioude</p> <p><u>Téléphone</u> : 07 71 67 21 24</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : scilestroisa43100@gmail.com</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 99352280400018</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR51 993 522 804</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00347748</p>
LOCALISATION DU PROJET	48, Avenue d'Auvergne, Commune de Brioude, CC Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la compétitivité des entreprises en participant à la rénovation thermique des bâtiments d'activité
DESCRIPTION	<p>Jean Marc BOURY est installé en tant qu'agent d'assurances à Brioude depuis 2001 pour le groupe AXA. Il projette de s'installer dans des nouveaux locaux plus fonctionnels pour la clientèle et les salariés. Cette nouvelle agence sera plus accessible à la clientèle (création de 9 places de parking dont 1 pour handicapé)</p> <p>Pour mener à bien ce projet, un bâtiment a été acquis par le biais d'une SCI appartenant conjointement à Jean Marc Boury et sa responsable d'Agences : Laure Allègre. La SCI prendra en charge les travaux de réhabilitation du bâtiment puis les mettra à disposition de l'agence d'assurances Jean Marc BOURY. Le projet consiste à rénover le bâtiment par des travaux d'isolation et de remplacement des menuiseries extérieures mais également à rénover l'installation électrique. Ces travaux permettront de réduire les coûts liés à la consommation énergétique. Ce projet contribue à revitaliser et redynamiser le tissu économique local, en proposant un local d'activité adapté aux enjeux de rénovation thermique, tout en réhabilitant un bâtiment vacant.</p>

ECHEANCIER PREVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 22/12/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DEPENSES PREVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Isolation plâtrerie-peinture	14 218.53 €	
	Huisserie – porte vitrine – volet roulant	7 899.86 €	
	Raccordement VMC	150.00 €	
	TOTAL	22 268.39 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	22 268.39 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	7 125.88 €	Subvention sollicitée
	CC Brioude Sud Auvergne	1 781.47 €	Délib du 06 juillet 2026
	TOTAL Aides Publiques	8 907.35 €	40 %
	Autofinancement	13 361.04 €	60 %
	TOTAL Financement	22 268.39 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse <i>Proposition : 75/100</i>	Pondération AAP 3.3 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	Les travaux de rénovation thermique permettront de faire baisser les charges de fonctionnement liées à l'utilisation du bâtiment	15/15
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Cette agence participe à l'emploi local	5/5
	Le projet permet de dynamiser le tissu économique local	Cette agence d'assurances apporte une offre de services de proximité répondant aux besoins du territoire. Elle participe au maintien et au développement des activités économiques locales, ce qui contribue globalement à renforcer l'attractivité et la vitalité économique locale.	10/10
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire	Pas d'éléments repérés	0/5
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire	Le projet permettra aux salariés de s'installer dans des locaux plus fonctionnels donc de travailler dans de meilleures conditions de travail	15/15

Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets, etc.)	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	Les travaux de rénovation thermique de ce bâtiment vont dans le sens de plus de durabilité	10/10
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	L'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment vacant permet de réutiliser un patrimoine immobilier local, ce qui contribue à la revitalisation de Brioude et favorise les retombées économiques dans la commune (artisanat, commerces, services liés à la rénovation).	20/20

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		RDD PDA LEADER	22/12/2025
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	La société dispose de tous les devis relatifs aux investissements qu'elle veut engager		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier sera étudié par la communauté de communes Brioude Sud Auvergne le 06 juillet 2026. La communauté de communes est par principe favorable à ce genre de dossier. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			7 125.88 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-rete nu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			75/100